

Commission Connaissance

Compte rendu de la séance du 23 février 2018

Présents

Victor BERENGUEL (Président du SMADESEP, Président de la commission)

Philippe BACHIMON (Président du Conseil Scientifique du SMAVD), Antoine BAILLEUX (SYMCRAU), Arianne BEAUVILLAIN (EDF), Jérôme BRICHARD (PNR Luberon), Sébastien CONAN (Fédé de pêche 13), Philippe DEL CAMPO (EDF), Flore DEPREZ (DREAL PACA), Corinne GUIN (PNR Verdon), Lylia KATEB (CEA Cadarache), Vincent MAYEN (AE RMC), Olivier NALBONE (CR PACA), Christophe PIANA (SMADESEP), François PREVOST (SCP), Delphine RUIZ (ARFPPMA), Roland ROUX (URCPIE), Pascal DUMOULIN, Sandrine DHENAIN, Philippe PICON, Laure MOREAU (EPTB Durance)

Les supports de présentation sont joints au présent compte-rendu, accessibles via l'adresse de téléchargement <https://smavd.netexplorer.pro/dl/TDLuy7TrwCIW>

Le Président Victor BERENGUEL remercie l'ensemble des participants et ouvre la séance. Il rappelle que la commission Connaissance, au même titre que les autres commissions thématiques, accompagne les travaux du Comité plénier, large instance de concertation qui réunit les acteurs du bassin de la Durance et des territoires desservis par son eau.

Il rappelle également que le mandat de la commission porte sur le développement de la connaissance et de la communication scientifique, et la mise en œuvre d'un outil d'accompagnement des politiques publiques (observatoire). Il précise l'ambition qu'il souhaite donner à cette instance : apporter de l'objectivité afin d'éviter toute posture dogmatique, rassembler les acteurs et décroiser les différents territoires, organiser le partage de la connaissance, au-delà du bassin de la Durance au niveau régional et national, partager et communiquer avec les élus.

Il souligne le rôle transversal de la commission, et propose d'en orienter les travaux suivant deux axes :

A moyen terme, dans le cadre de l'élaboration et du portage du futur SAGE de la Durance, il s'agira de constituer un observatoire, outil d'accompagnement des politiques publiques.

A plus court terme, la commission Connaissance va donc remplir un rôle transversal en pilotant l'acquisition et le partage de la connaissance dont le besoin aura été identifié au sein des quatre autres (Eau et Usages, Gouvernance, Milieux et Inondations, Hydroélectricité) et du Comité plénier.

P PICON présente ensuite les sujets abordés par les autres commissions thématiques pour lesquels un besoin de connaissance est identifié à ce stade :

- Les usages de l'eau du système Durance Verdon (étude de prospective socio-économique)
- Anticipation de crise sécheresse (diagnostic de la gestion de crise)
- Restitutions à Mallemort (analyses économique et écologique, préparation d'une phase expérimentale)
- Protocole de transfert des économies d'eau (quels besoins pour quels milieux)
- Production hydroélectrique (fonctionnement de la chaîne hydroélectrique, projets de petite et micro-électricité)
- Pollutions (REX pollution PCB, vulnérabilité prélèvements AEP au risque de pollution accidentelle)
- Écologie des milieux aquatiques (définition d'une stratégie à l'échelle BV)

Cette liste a naturellement vocation à évoluer au fur et à mesure des travaux des différentes commissions.

Un premier tour de table est proposé, sur le rôle de la Commission dans ce contexte. Il ressort de façon unanime qu'elle répond à un besoin transversal de coordination pour l'identification des besoins et de structuration des démarches d'acquisition de la connaissance. Elle a également pour objet d'accompagner le partage de la connaissance, vers le comité plénier mais plus largement par de la valorisation (diffusion grand public et communication).

Il ressort également que l'acquisition de la connaissance n'est pas une fin en soit, elle doit être au service de l'action.

A BEAUVILLAIN souligne l'importance de décroisonner les thématiques et les territoires et de reconnecter la connaissance à l'échelle du bassin versant de la Durance. La Commission doit aussi se donner l'ambition de communiquer avec d'autres bassins versants et instances extérieures (AGORA, ANEB).

F PREVOST estime que ce travail essentiel doit être guidé par la recherche de l'opérationnalité, et éviter l'écueil d'une approche purement encyclopédique. Il faut par ailleurs que la commission se positionne sur des sujets nouveaux, pour éviter les redites.

A BAILLEUX propose que la Commission s'approprie ces sujets et soit force de proposition ; qu'elle prenne en charge le dialogue entre les différentes commissions et les thématiques abordés et leur coordination.

V MAYEN souligne l'importance d'une telle commission afin de favoriser l'échange et le dialogue.

R ROUX insiste sur le caractère transversal de la connaissance, et invite à s'interroger sur le public visé par ce partage de connaissance.

P BACHIMON explique que le Conseil scientifique du SMAVD, historiquement mobilisé sur les enjeux de la Durance, s'est progressivement mobilisé sur les problématiques de bassin versant. Il rappelle que des échanges avec d'autres instances scientifiques ont déjà été organisés par le passé, ce qui illustre l'intérêt de cette ouverture, comme avec le conseil scientifique de l'étang de Berre par exemple. Il souligne également l'intérêt de la recherche fondamentale, donc pas nécessairement tournée vers du purement opérationnel, mais qui permet de prendre du recul.

La commission aborde ensuite les premières réflexions sur la constitution d'un observatoire du SAGE Durance.

P DUMOULIN propose une présentation de ce que recouvre le terme « observatoire » et dresse un panorama d'observatoires existants.

En complément des exemples présentés, V MAYEN cite celui de la ZABR (Zone Atelier du Bassin du Rhône), comme modèle possible de mobilisation d'un conseil expert, et d'une approche globale autour de la connaissance scientifique.

C PIANA souhaite qu'une attention particulière soit apportée au respect du principe de subsidiarité, afin de ne pas interférer sur les observatoires existants, ni les remettre en cause.

F PREVOST abonde en ce sens, en considérant qu'un observatoire du SAGE n'aura ni les moyens ni la vocation de tout traiter. Il doit être positionné comme une plus-value et un outil de mise en valeur de l'existant.

D RUIZ partage cette vision, en rappelant la richesse des observatoires locaux à valoriser et sur lesquels il faudrait s'appuyer.

C GUIN témoigne de la difficulté de porter un observatoire de SAGE, notamment en ce que cela nécessite des moyens importants qu'il s'agit de prévoir dès la conception de l'outil.

J BRICHARD souligne pour sa part l'importance de faire vivre l'outil.

R ROUX envisage l'observatoire comme un processus, une construction progressive qui permette d'associer les acteurs et de progresser dans un cadre partenarial.

V MAYEN propose que l'observatoire du SAGE Durance puisse également permettre de valoriser les données produites par ailleurs, notamment celles produites par l'Agence de l'Eau, mais mal connues et peu partagées. Il propose l'idée d'un réseau d'acteurs et d'observatoires du territoire (usage du sol par exemple).

L KATEB explique qu'un observatoire représente une opportunité également pour les industriels, comme le CEA, en fournissant de la donnée utile dans le cadre de programmes de recherche et développement.

O NALBONE estime que l'observatoire d'un SAGE est aussi un outil politique, dans le sens où il donne à voir à l'ensemble des acteurs et constitue de fait un outil d'aide à la décision. Il partage également le principe de capitaliser au mieux l'existant.

En fin de réunion, P DUMOULIN présente l'outil de suivi et d'évaluation de la ressource en eau.

R ROUX intervient pour réaffirmer le rôle stratégique d'un tel outil, axé sur la ressource en eau, cette thématique illustrant le besoin de partage d'une culture commune. Il soulève la question de la mobilisation du grand public.

V MAYEN souligne également l'intérêt d'une telle démarche et souhaite que cet outil puisse à terme contribuer aux réflexions sur la gestion de la sécheresse.

O NALBONE estime que cet outil doit aider la prise de décision pour le développement des territoires, en éclairant sur la disponibilité de la ressource en eau.

Le président de la Commission, V BERENGUEL propose en conclusion de formaliser le rôle de la commission et de poursuivre les réflexions sur le futur observatoire. Il remercie l'ensemble des participants et clos la séance.